



CONVOCATION

à la séance ordinaire du Conseil général
du lundi 18 avril 2016, à 19h30

à l'auditoire du Collège des Terreaux

44^{ème} SEANCE

2^{ème} supplément à l'ordre du jour

16-605

Interpellation du groupe PopVertsSol par Mme Isabelle Iseli et consorts, intitulée « Biodiversité en ville : qu'en est-il ? Quelle politique en la matière et quel avancement du programme « Nature en ville » (Déposée le 14 avril 2016 et inscrite à l'ordre du jour pour la 1^{ère} fois lors de la séance du 18 avril 2016) :

« Le renforcement de la place de la nature en ville ainsi qu'une attention particulière au maintien de la biodiversité permettent d'influencer favorablement le cadre de vie des habitant-e-s. C'est d'ailleurs un des objectifs du plan directeur cantonal (fiche de coordination U_23). La biodiversité dans l'espace urbain est également un des piliers du plan d'action du Conseil Fédéral pour sa Stratégie Biodiversité Suisse.

Le monitoring de la biodiversité montre que les milieux construits constituent un refuge important pour des espèces rares et spécialisées, comme les abeilles sauvages et les plantes pionnières par exemple.

C'est pourquoi la végétalisation du centre-ville et du milieu bâti en général est un objectif pour la présente législature cher au groupe PopVertsSol, puisqu'il permet de contribuer à la durabilité du développement urbain. La dimension de biodiversité peut et doit être intégrée dans toutes les politiques sectorielles (aménagement, transports et mobilité, infrastructures et approvisionnement, etc.).

Dans le cadre de la présente interpellation, le groupe PopVertsSol souhaite savoir:

1. Où en est-on du programme "Nature en ville"? On peut lire sur le site internet de la ville que la mise en œuvre du 2^{ème} volet du plan d'action, adopté par le Conseil général en 2007, s'étendait sur la période 2007-2014: qu'est-ce qui a été entrepris depuis 2015? Un nouveau plan d'action est-il prévu?
2. Où en est-on dans l'avancement de la végétalisation des toitures et des façades, un des principes de la fiche 28 du plan d'aménagement communal? Y a-t-il une stratégie en la matière? Le Conseil communal envisage-t-il de mettre en place un programme d'encouragement similaire à celui qui existe actuellement pour les toitures solaires (à l'instar de celui en cours à [Lausanne](#)¹)?
3. Ces objectifs sont-ils pleinement intégrés dans les démarches participatives en lien avec les réaménagements des espaces publics?
4. Quel mécanisme de collaboration avec les propriétaires individuels (ou les coopératives d'habitations) et les associations de quartier opère actuellement?
5. Un suivi de cette politique a-t-il été mis en place? Des objectifs chiffrés et un monitoring ont-ils été élaborés? Quels enseignements ont été tirés des actions entreprises jusqu'à présent? ».

Le présent texte tient lieu de développement écrit

¹ <http://www.lausanne.ch/thematiques/nature-parcs-et-domaines/politique-ecologique/toitures-vegetalisees.html>

16-606

Interpellation dont le traitement en priorité est demandé, du groupe PopVertsSol par MM. Nicolas de Pury, Jean-Frédéric Malcotti et consorts, intitulée « La pétition pour le maintien des offices postaux de La Coudre, l'Ecluse, Vauseyon et Serrières » (Déposée le 15 avril 2016 et inscrite à l'ordre du jour pour la 1^{ère} fois lors de la séance du 18 avril 2016) :

« Au vu de l'extraordinaire succès de cette pétition, qui a recueilli 14'119 signatures récoltées en seulement 2 mois, que pense faire le Conseil communal aujourd'hui d'une demande qui a un tel soutien populaire?

Si cette pétition était un vote aujourd'hui, avec les signatures pour la seule Ville de Neuchâtel - 8'438 signatures et avec une estimation de 40% de participation - cela correspondrait à près de 85% de votes en faveur de la pétition!

Nombre de citoyens et d'acteurs économiques demandent à être mieux entendus et considérés par leurs représentants politiques dans le cadre des négociations avec La Poste.

A l'inverse de la frilosité de certains élus du Conseil général, la volonté populaire est d'une limpidité on ne peut plus claire en cette année électorale.

Le Conseil communal est-il prêt à se battre pour surseoir à toute fermeture des derniers bureaux de poste de quartier de notre Ville et d'exiger le maintien intégral du service postal? ».

Développement

Neuchâtel, le 15 avril 2016

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,

Thomas Facchinetti

Le chancelier,

Rémy Voirol